Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Carde d'identité périmé et refus d'embarquement

Par Jps100

Bonjour,

Je suis dans une situation très délicate et j'ai grandement besoin de votre aide.
En effet, j'ai acheté un billet d'avion de Paris jusqu'en Roumaine avec une escale à Vienne chez une compagnie aérienne assez connue.

Ma carte d'identité étant périmée je suis allée me renseignier à la préfecture si je pourrai passer avec. J'ai eu une réponse positive.

Je me suis donc rendu à l'aéroport et j'ai embarqué dans l'avion pour Vienne.
À Vienne, lorsque j'allais embarquer dans l'avion pour la Roumaine, on m'a refusé l'accès en disant que ma carte d'identité n'était pas valable.
La compagnie aérienne à voulu me renvoyer en france par 2 moyens : soit je repayait mon billet d'avion pour la France en gardant mon billet de retour "roumaine-france" soit je rentrais en france grantuitement en annulant mon billet "roumaine-france"

J'ai donc décidée de choisir la deuxieme option, j'ai attendu mon avion pendant 5h, puis lorsque j'allais embarquer un superviseur m'a pris à part et n'a dit que j'allais pas embarquer dans l'avion car j'ai dit que j'allais porter plainte contre la compagnie.

Résultat des courses je suis resté en autriche pendant plus de 24h afin de trouver une solution pour retourner en france par mes propres moyens.

Certes ma carte n'était pas valable, mais pourquoi n'ont-ils laisses passer jusqu'en autriche alors que c'était la même compagnie aérienne.

Je vous demande donc de m'aider à trouver une solution solide afin que je puisse au moins me rembourser pour les 1000? que j'ai dépensée pour prendre les billets aller retour france Roumanie.

Je vous remercie de votre aide.